

Le 11 novembre 2013

*‘Par dépôt électronique et courrier’*

**Me Véronique Dubois**  
Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet :** **Dossier R-3854-2013**  
*Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année  
tarifaire 2014-2015*

---

Chère Consœur,

Conformément aux directives de la décision procédurale D-2013-178, le GRAME dépose par la présente sa preuve constituée de deux (2) mémoires. Le premier mémoire (GRAME-I) porte sur la tarification tandis que le deuxième mémoire (GRAME-II) traite de la gestion de la demande et du PGEÉ. Une annexe au mémoire GRAME-II intitulée «Étude de cas d'économie d'énergie et de réduction des déficits en réseaux autonomes» est également jointe à la présente.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

p.j. (3)  
cc. Me Éric Fraser pour le Distributeur (par courriel)